

RESUME D'ORIENTATION

Ce nouveau partenariat mondial vise à harmoniser et à renforcer l'action aux niveaux régional, mondial et des pays pour faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé de la mère et de l'enfant.

Pourquoi un nouveau partenariat mondial pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ?

Chaque année, plus d'un demi million de femmes meurent de causes liées à la grossesse et plus de 10 millions d'enfants décèdent avant l'âge de cinq ans, dont 40% pendant le mois qui suit la naissance. De récentes recherches ont montré que certaines interventions dont le coût est raisonnable, qui ont fait la preuve de leur efficacité et qui devraient aujourd'hui être proposées à toutes les femmes et à tous les enfants permettraient d'éviter au moins deux tiers de ces décès.

Selon les estimations, un accès plus large à ces interventions et l'intégration des différentes démarches en faveur de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant permettraient d'éviter 7 millions de décès par an. C'est une tâche d'une ampleur immense qu'aucun pays, aucune organisation, aucun organisme ne peut assumer seul.

Qu'est-ce que le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ?

Le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant est un nouveau partenariat mondial, résultat de la fusion du partenariat pour une maternité sans risque et la santé du nouveau-né, du partenariat pour la survie de l'enfant et du partenariat pour la santé du nouveau-né, créé en septembre 2005 pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 4 et 5.

Il a pour ambition de renforcer et d'harmoniser les mesures prises aux niveaux national, régional et mondial pour améliorer la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Qui compose le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ?

Le Partenariat, qui réunit des spécialistes de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, prône une démarche unifiée et efficace censée permettre des progrès plus grands qu'auparavant.

Le Partenariat compte plus de 80 membres représentant les pays partenaires, les organismes du système des Nations Unies et des organismes multilatéraux, des organisations non gouvernementales, des associations professionnelles, des donateurs bilatéraux et des fondations, ainsi que des établissements universitaires et de recherche.

Que propose le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ?

Le Partenariat est une structure permettant aux membres d'allier leurs atouts et d'appliquer collectivement des solutions que chacun ne pourrait individuellement mettre en oeuvre. Le Partenariat soutient les efforts déployés par les pays pour parvenir à l'accès universel aux interventions essentielles en menant une action sur trois fronts :

- **L'appui aux pays** – le Partenariat défend activement une meilleure coordination des partenaires dans les pays et soutient la création, la mise en oeuvre et l'évaluation d'un plan national unique.
- **La sensibilisation** – le Partenariat s'emploie à mettre davantage en valeur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant auprès des responsables politiques et à demander que davantage de ressources – financières et autres – y soient consacrées.
- **Interventions efficaces** – le Partenariat favorise l'évaluation, l'extension et la mise en oeuvre d'interventions fondées sur des bases factuelles et d'un bon rapport coût/efficacité axées sur la réduction des inégalités d'accès aux soins.
- **Suivi et évaluation** – le Partenariat exige que les parties impliquées à tous les niveaux rendent compte de la tenue de leurs engagements sur le plan financier et s'agissant de la réalisation des politiques, et évalue ainsi les progrès accomplis.

Comment participer ?

Le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant recherche de nouveaux membres. Pour plus d'informations sur ses activités et pour connaître les modalités de participation, prière de le contacter aux coordonnées figurants ci-après.